

Ouverture de l'Appel à projets 2026

Date limite des dépôts : 15 novembre 2025

La Communauté de communes des **Terres du Lauragais** lance son **appel à projets 2026**, offrant aux associations l'opportunité de bénéficier d'un soutien financier et partenarial. Cet appel vise à **soutenir et encourager les initiatives** qui contribuent au dynamisme culturel, patrimonial et touristique de notre territoire.

- Téléchargez le cahier des charges de l'Appel à projets 2026 (WEB : version interactive avec liens cliquables)
- Téléchargez le cahier des charges de l'Appel à projets 2026 (PRINT : version aplatie pour impression)

Deux thématiques à l'honneur



#Événements autour du canal du Midi :

La Communauté de communes souhaite valoriser le **canal du Midi**, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, à travers des manifestations culturelles, sportives ou festives, et des actions de médiation en lien avec son histoire, ses paysages et ses habitants.



#Manifestations et actions culturelles :

Cet axe soutient les projets favorisant l'**accès à la culture pour tous** : musique, théâtre, arts visuels, patrimoine, culture scientifique... Les initiatives doivent avoir une dimension intercommunale et s'inscrire dans une démarche partenariale et écoresponsable.

Calendrier 2025-2026

- **1^{er} octobre 2025** : Lancement officiel de l'appel à projets.
- **15 novembre 2025** : Date limite de dépôt des candidatures.
- **Janvier 2026** : Avis sur les dossiers de candidature (*Commission Tourisme et Culture*).
- **Vote du budget** : Attribution des subventions au premier semestre 2026.

Comment candidater ?

Les associations doivent transmettre un dossier complet, à envoyer par courriel à :

- **Événements autour du canal du Midi** : helene.marty@terres-du-lauragais.fr

Cliquez ici pour télécharger le dossier de candidature à compléter pour cette thématique.

- **Manifestations et actions culturelles** : sylvie.lejoly@terres-du-lauragais.fr

Cliquez ici pour télécharger le dossier de candidature à compléter pour cette thématique.

Un **accusé de réception** de dossier sera adressé aux candidats par courriel.

Les **dossiers incomplets ou parvenus hors délais** (après le 15 novembre 2025) ne seront pas examinés par la commission.

Contacts

- **Événements autour du canal du Midi** : **Hélène Marty** – Chargée de mission Développement touristique
helene.marty@terres-du-lauragais.fr | # 05 31 50 45 43 - 06 07 01 77 36
- **Manifestations et actions culturelles** : **Sylvie Le Joly** – Chargée de mission Culture
sylvie.lejoly@terres-du-lauragais.fr | # 05 31 50 45 50 - 06 07 45 13 52